

Note de conjoncture

> Analyse économique de la filière Céréales de FranceAgriMer



• numéro 05 / janvier 2012 / Situation céréalière française

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

PRIX PAYES AUX PRODUCTEURS

Stable en novembre, la tendance relevée sur les prix payés aux producteurs est de nouveau orientée à la baisse en décembre. Le repli demeure toutefois limité, avec des corrections globalement inférieures à -5 €/t excepté pour le blé dur qui accuse un recul de -20 €/t. De plus, Les orges brassicoles de printemps se démarquent avec un gain de +8 €/t.

En €/t	décembre 2011		décembre 2010	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Blé tendre	154	163	172	210
Blé dur	212	266	207	217
Orge mouture	137	158	141	168
OBH*	166	189	128	178
OBP**	178	229	178	203

*OBH : Orges Brassicoles d'Hiver
**OBP : Orges Brassicoles de Printemps

Source : FranceAgriMer

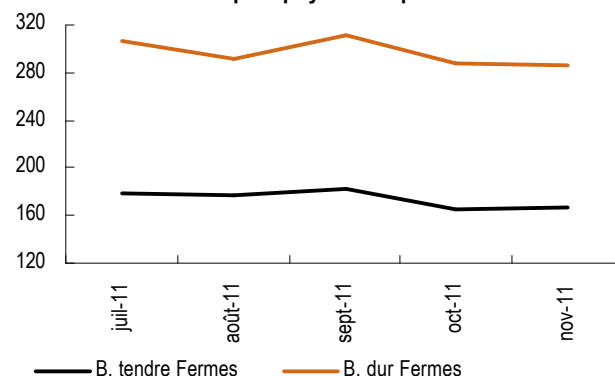
Quatre espèces s'échangent à des prix inférieurs à ceux de décembre 2010 : le blé meunier (-22%), le maïs et le triticale (-15%) et les orges fourragères (-6%). Pour les autres espèces, le bonus s'échelonne de +6% relevé sur les orges brassicoles d'hiver à + 33 % enregistré sur l'avoine.

La ventilation des achats entre les modalités d'acompte et ferme s'est modifiée à la faveur des achats fermes qui rassemblent maintenant en moyenne 80% des transactions, toutes céréales confondues. Cette part atteint 90% dans le cas du blé dur, mais seulement 54% pour l'avoine.

> Blé tendre

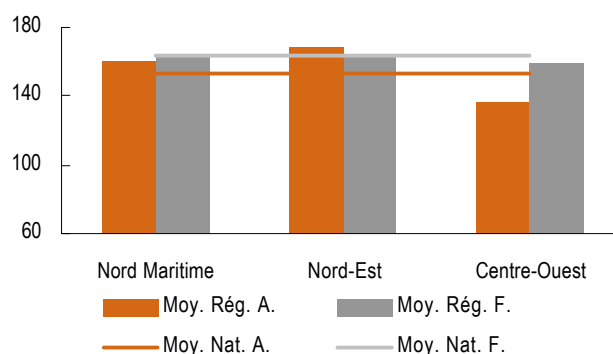
Comme pour les autres espèces, le repli relevé sur les prix d'achat du blé meunier reste très modéré : de simples ajustements de -3/-4 €/t tant en acompte qu'en ferme. Les achats

Blés : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



fermes concernent toujours 80% des transactions pour un prix moyen de 163 €/t, soit 9 €/t de plus que le prix d'acompte. Les disparités de prix entre les régions se sont renforcées. Sur les prix fermes, elles restent très modérées puisque seulement 6 €/t séparent les prix pratiqués dans le Centre-Ouest et ceux, plus attractifs, des regroupements Nord Maritime et Nord-Est.

Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

> Blé dur

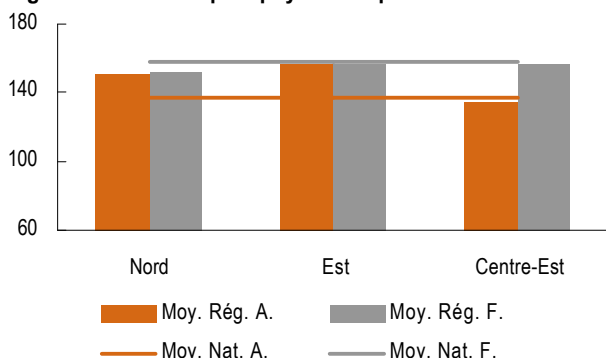
Les prix du blé dur enregistrent les plus importantes corrections à la baisse en décembre. Les achats fermes, très largement majoritaires avec 90% des transactions, ont été réalisés à un prix inférieur de 20 €/t à celui de novembre, à 266 €/t. En conséquence, l'écart par rapport aux prix pratiqués en 2007/08 s'est renforcé, atteignant -12% (-35 €/t), ce qui demeure, avec l'avoine, un des plus faibles écarts. Le prix d'acompte affiche également un repli (-29 €/t), mais les prix actuels se maintiennent supérieurs à ceux relevés à la même époque les campagnes précédentes.

> Orges

La répartition des achats entre les différentes modalités est à présent de 70% en modalité ferme, quelle que soit la variété : fourragère, brassicole d'hiver ou d'été.

En revanche, les prix ont évolué différemment selon les variétés. En effet, les orges de mouture ont enregistré des baisses de prix (-6 €/t en ferme), alors que sur les orges brassicoles d'hiver, les prix se sont maintenus inchangés et sur les orges brassicoles de printemps, se distinguant des autres espèces, une hausse de 8 €/t est relevée sur le prix ferme. A 158 €/t, le prix ferme des orges fourragères affiche un repli de -6% par rapport au prix de décembre 2010, alors que sur les prix fermes des orges brassicoles, on observe un bonus de +6% en variété d'hiver et +13% en variété d'été. A l'échelle régionale, le différentiel de prix maximum entre deux regroupements régionaux (prix fermes) est très faible en orges de mouture (moins de 5 €/t) mais est proche de 20 €/t en orges brassicoles. Les prix les moins attractifs sont pratiqués dans le Nord.

Orge de mouture : prix payés aux producteurs en €/t

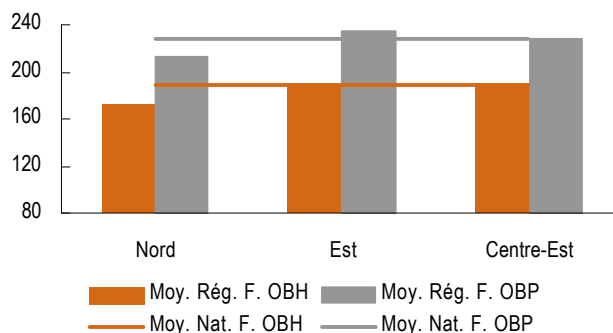


Source : FranceAgriMer

> Maïs

La part des achats réalisée en modalité ferme progresse encore, rassemblant maintenant 84% des transactions. Le prix ferme moyen évolue peu sur le mois, toujours très proche du prix du blé, à 166 €/t. En revanche, le prix d'acompte a été réévalué (+9 €/t) et est à présent presque à parité avec le prix ferme, à 163 €/t. Cette homogénéité des prix s'observe également à l'échelle des regroupements régionaux. Moins de 4 €/t séparent les prix fermes minimum relevés dans le Sud-Ouest et l'Est et ceux, plus avantageux du Centre-Ouest.

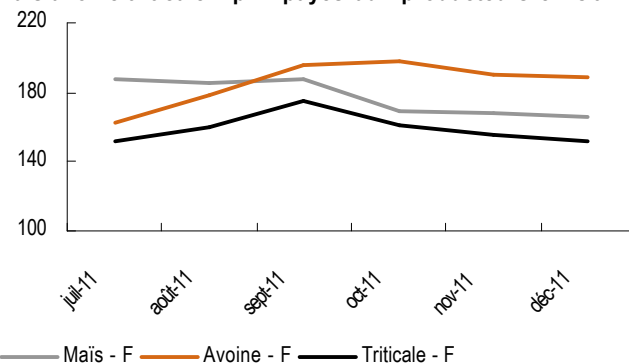
Orge de brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Pour les prix d'acompte, les prix sont plus disparates, avec un différentiel maximum de 13 €/t, les prix les plus attractifs concernant également le Centre-Ouest.

Maïs/avoine/triticales : prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

> Avoine et triticales

Depuis le mois de septembre, le prix de l'avoine dépasse celui du blé meunier. Cette situation est inédite par sa durée et son niveau. A la fin de la campagne 2007/08, l'avoine s'était échangée à un prix plus élevé que le blé, mais cette configuration n'a duré que deux mois pour un écart de prix de 18 €/t et 6 €/t seulement. A quelques occasions précédemment, une parité de prix avait également été observée entre les deux espèces. Actuellement à 189 €/t, sans changement sur le mois, c'est donc le 4ème mois consécutif de bonus de l'avoine sur le blé, avec un différentiel de plus de 30 €/t en octobre et plus de 20 €/t en novembre et en décembre. Les transactions en triticales s'effectuent à 86% en achat ferme (80% en novembre). Le prix d'achat n'a que peu évolué (-3 €/t), à 152 €/t. A ce niveau de prix, le différentiel est de -15% par rapport à décembre 2010 et -22% par rapport à décembre 2007.

En €/t	décembre 2011		décembre 2010	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Maïs	163	166	163	195
Avoine	144	189	116	142
Triticale	124	152	171	179

Source : FranceAgriMer

Sources principales : Prix à la production : Enquête mensuelle des services régionaux de FranceAgriMer - Prix d'achat à l'intervention : CGE/DG-Agri - Prix de marché départ zones de production : La dépêche Agricole et Commerciale - Prix de marché rendu zones portuaires : Marché des céréales (FranceAgriMer) - La dépêche Agricole et Commerciale.

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Fabien Bova.

Rédaction : unité Grandes Cultures / Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique -

D. Brulé/dominique.brulé02@franceagrimer.fr -

Copyright : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.



12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex -
Tél.: +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr
www.agriculture.gouv.fr